

# CHAPITRE :

## RISQUES SOCIAUX ET PROTECTION SOCIALE

### I) LE RISQUE

#### A) Qu'est ce que le risque ?

##### Document 1

D'après le Centre National de la Langue Française, le risque désigne un danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité. Les termes essentiels sont « danger » et « prévisibilité ». Il ya risque seulement s'il ya danger et seulement si ce danger est « prévisible » mais pour cela il faut qu'il soit probable. Ainsi, si vous vous éloignez suffisamment de la source de danger pour qu'il n'y ait aucun probable d'être touché par ce danger, il n'y a pas de risque. Mais on ne peut parler non plus de risque si le danger est en lui-même improbable ou si sa probabilité n'est pas calculable. Le risque de subir une attaque des zombies dans les prochains jours (et même après) n'existe pas car sa probabilité est égale à zéro. En revanche, la probabilité qu'une météorite s'écrase très exactement sur le deuxième rang de la salle de classe n'est pas nulle mais elle est incalculable. On ne peut donc pas parler de risque.

##### Document 2

Les significations du risque sont aujourd'hui innombrables, d'autant que nos sociétés en font désormais une sorte de repoussoir dans des circonstances qui se multiplient à l'infini à tort ou à raison. Toutes les activités sociales sont aujourd'hui touchées par une perte relative de confiance : les technologies, la recherche, l'alimentation, la santé, la sexualité, les loisirs, les transports, etc. Pour les sociétés contemporaines, le risque est une menace insidieuse propre à ébranler toutes les certitudes sur lesquelles la vie quotidienne s'établit. Mot-valise à connotation néfaste, il pointe surtout l'étendue des menaces pesant sur une collectivité à cause de particularités écologiques ou de l'implantation d'industries polluantes ou dangereuses en cas d'accident, de défaillance technique ou de catastrophe naturelle comme à Sendai et Fukushima en 2011. (...)

Plus rien ne semble désormais acquis même au niveau de la vie affective, familiale ou professionnelle. L'existence s'écoule dans une incertitude grandissante, souvent source d'inquiétude. (...). La dégradation de l'environnement, l'émergence du Sida, des accidents de centrales nucléaires comme Three Mile Island, Seveso, la catastrophe de Tchernobyl et bien d'autres, et le constat de l'inquiétude grandissante des populations ont donné naissance dans les années quatre-vingt à une sociologie du risque portant des regards

*(David Le Breton : « Conduites à risque » - PUF – 2013)*

### B) RISQUE INDIVIDUELS, RISQUES SOCIAUX

#### Document 3 : Le niveau individuel: les motifs intrinsèques à l'individu

La recherche de sensations fortes est un des motifs qui revient le plus souvent dans nos entretiens. Elle a été longuement décrite et étudiée par Zuckerman comme le principal facteur explicatif des conduites à risques notamment en sport, fonction de la personnalité de l'individu qui détermine le niveau optimal d'activation qui lui est propre. (...) Selon la nature des risques pris, la recherche de sensations se décline de plusieurs manières :

La recherche de la grisurie de la vitesse en constitue une des plus fréquentes. Elle renvoie d'une part à la conduite automobile... : « la vitesse au volant ? (...) oui, c'est comme une grisurie, quand ça va super vite, ça me donne des supers sensations, oui ça me fait très plaisir oui » raconte Daniel, 30 ans, ... et d'autre part à certaines pratiques sportives notamment « de glisse », comme le ski quand « tu es à fond, que tu as du vent plein la figure et que y'a les éléments qui défilent à 100 à l'heure autour de toi, c'est le top des sensations quoi! ».

La recherche de la sensation d'« adrénaline » et du frisson inhérents aux situations « limites » se retrouve aussi souvent dans les discours. Dans les situations où les capacités de contrôle sont poussées

à leur maximum, flirter avec la limite procure une excitation plaisante, dans la mesure où le risque pris est la conséquence d'un dosage volontaire et non subi.

Oscar, 27 ans, évoque l'alpinisme qu'il pratique régulièrement : « je recherche toujours des situations au taquet où il faut t'investir à 200 %, (...) où il s'en faut de rien pour que tu te viandes (...). J'aime pousser les choses à l'extrême, c'est là que t'as les vraies sensations, l'adrénaline ».

Dans des activités « limites », il ne paraît pas abusif de penser que le risque constitue aussi une fin en soi, il est le « piment de l'activité » sans lequel « le plaisir ne serait plus le même » précise Lionel, grimpeur de 27 ans. C., 22 ans, nous résume son sentiment sur sa pratique du VTT : « ce qui est bon c'est d'être allé à la limite et de s'en sortir indemne, d'avoir franchi l'obstacle ».

([Cécile Martha](#) : « Étude du sens des conduites à risque actuelles » - [Sociétés 2002/3 \(n° 77\)](#) - <https://www.cairn.info/revue-societes-2002-3-page-55.htm>)

#### Document 4

On savait en effet depuis 1950, grâce à Austin Bradford Hill et Richard Peto, que le tabac est à l'origine du cancer du poumon. En 1975, j'ai été nommé président de la Commission du cancer au ministère de la Santé. La ministre était Mme Simone Veil. Nous nous sommes mis d'accord pour lancer un « plan cancer » (...) J'ai choisi de faire de la lutte contre le tabac la priorité. À l'époque, la quasi-totalité des Français – et en particulier la quasi-totalité du corps médical – pensait que la volonté de fumer était un acte individuel, dans lequel ni le médecin, ni l'État, n'avaient à s'immiscer. J'ai soutenu la thèse contraire : fumer n'est pas un acte individuel, c'est le produit de la publicité et de la manipulation de l'opinion par la publicité, donc nous avons tout à fait le droit d'informer et au contraire nous serions très coupables si nous n'informions pas.

[Entretien avec Maurice Tubiana](#), *cancérologue, lettre du collège de France, hors-série 3 | 2010.*

#### Document 5 : les accidents de la route

Voici une inversion de courbe qui fait peu parler d'elle. Pour la première fois depuis la naissance des politiques de sécurité routière, en 1972, quand la France enregistrait plus de 18 000 décès accidentels par an, la réduction du nombre de morts est contrariée deux années de suite. Après avoir augmenté de 3,5 % en 2014, la mortalité a crû de 2,3 % en 2015, pour atteindre 3461 personnes. Et les premières estimations mensuelles de 2016 confirment cette évolution: on a enregistré une recrudescence des décès aux mois de février (+ 8,5 % par rapport à février 2015), de mars (+3 %) et de mai (+10 %).

Pour expliquer ce phénomène, les pouvoirs publics incriminent les conduites individuelles, comme si tous étaient égaux face aux accidents de la circulation. « *Il appartient à chacun d'avoir conscience de sa responsabilité citoyenne et de réagir pour faire reculer le nombre de vies sacrifiées sur les routes* », peut-on lire sur le site Internet du ministère de l'intérieur – dont dépend la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR). Il appartiendrait donc à chacun de réfréner ses pulsions au volant, de ne pas boire, d'attacher sa ceinture, de respecter les limitations de vitesse, etc. Nul ne se risque à penser qu'un acte aussi personnel que la conduite d'un véhicule puisse être influencé par les inégalités sociales et que la hausse du nombre de morts puisse découler de la précarisation des classes populaires.

Pourtant, un accident de la route (...) C'est un fait social qui ne se réduit pas aux agissements volontaires des individus (...). En étudiant les comparutions pour homicide routier au tribunal de grande instance d'une importante ville de province, on constate une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures, et une sous-représentation des ouvriers. Cette situation est en partie due au plus grand pouvoir protecteur des véhicules possédés par les personnes aisées (3), qui disposent d'airbags et de systèmes de freinage plus performants, d'habitacles renforcés, etc. Cela contribue à faire de leurs propriétaires des survivants potentiellement justiciables après un accident mortel (...)

Plusieurs juges de ce tribunal établissent d'eux-mêmes une corrélation directe entre la richesse des inculpés, la puissance de leurs voitures et leur sentiment d'omnipotence dans l'espace public, qui les amène parfois à négliger les usagers plus vulnérables, petites voitures, piétons, cyclistes, etc. « *Si on prend les affaires d'homicides*, nous explique l'un de ces juges, *on a plutôt affaire à des gens à l'aise, qui ont des véhicules puissants. Des gens bien sous tous rapports, sans antécédents judiciaires et pour qui le monde s'effondre parce qu'ils ont fauché un scooter*

*ou une mamie. Par exemple, on a eu cet ingénieur pressé qui devait prendre l'avion à Paris le jour même : il percute un piéton, s'arrête, appelle les secours et délègue aux gens arrêtés autour de lui pour repartir et prendre son avion.» (...)*

Au-delà de l'inégale sécurisation des véhicules, les disparités sociales en matière d'accidents s'expliquent par les conditions de vie des classes populaires ainsi que par les ségrégations sociales de l'espace public. La mortalité routière apparaît tout d'abord comme une conséquence inattendue de l'étalement urbain et de la stratification résidentielle. Près de 80 % des accidents mortels ont lieu à la campagne. Or l'embourgeoisement des centres-villes relègue les classes populaires toujours plus loin des bassins d'emplois. En 2007, 28 % des ouvriers et 31 % des employés morts sur la route ont eu un accident en se rendant à leur travail, alors que ce trajet n'est en cause que dans 16 % du total des décès. Les catégories populaires sont plus nombreuses à emprunter quotidiennement les routes secondaires, plus dangereuses, tandis que les couches aisées circulent surtout en ville ou sur l'autoroute, l'infrastructure la plus sûre, avec 4 % des morts en 2012, mais également la seule qui exige des frais de péage.

L'accident résulte donc de l'inégale exposition aux dangers de la vie, qui rend les plus démunis particulièrement vulnérables. En ce sens, le caractère juvénile et populaire de la mortalité routière en dit long sur la crise vécue par les jeunes ruraux issus des familles ouvrières, que Nicolas Renahy a très bien décrite : étudiant un village de Bourgogne, le sociologue montre une jeunesse désœuvrée qui peine à s'insérer dans les espaces scolaire, professionnel, culturel et matrimonial, et qui adopte des conduites destinées à compenser ce manque de valorisation sociale (4). (...) Plus longtemps célibataires, voire condamnés à le rester, certains jeunes ruraux marginalisés peuvent être gagnés par un sentiment d'abandon qui les pousse à des stratégies de repli dans les relations de bande nouées autour de la voiture ou du deux-roues.

(...) Dans un contexte de dégradation de l'estime de soi, le véhicule devient l'un des derniers espaces de célébration des valeurs de virilité (5). Si cette sociabilité peut prendre une coloration positive avec des loisirs comme le tuning (6), où le rapport populaire à l'automobile s'ex-prime de manière collective, constructive et même créative, elle peut également amener à s'affirmer par la vitesse ou par la consommation excessive d'alcool. Ce n'est donc pas un hasard si, d'après l'examen détaillé de plus de cent procès-verbaux d'accidents mortels, 70 % des ouvriers et employés décédés sur la route se trouvaient dans une situation d'isolement affectif (célibataires, divorcés ou veufs), sinon de crise personnelle (instance de divorce, perte d'un proche, chômage prolongé, précarité professionnelle ou scolaire).

*Mathieu Grossetête : « Des accidents de la route pas si accidentels » Le Monde Diplomatique – Août 2016)*

## II) LA PERCEPTION DU RISQUE

### A) L'exemple du tabac

#### Document 6

Quand la loi Veil est entrée en vigueur [en 1976], elle a arrêté l'augmentation de consommation du tabac – mais ne l'a pas fait baisser. En revanche, elle a eu un effet très profond sur l'opinion publique grâce aux campagnes d'information et en particulier celles qui s'adressaient aux médecins. À l'époque, les médecins défendaient à 80 % la position : « on ne se s'occupe pas du tabac » ; 10 ans plus tard ils étaient 80 % à dire « il faut agir contre le tabac ». Il s'est produit un véritable renversement de l'opinion publique, qui a permis et même favorisé la préparation de la loi Évin.

(...) Après sa réélection, [le président Mitterrand] nous a adressés à Claude Évin, avec lequel nous avons commencé à préparer ce qui allait devenir la loi Évin. (...) L'interdiction de fumer dans les transports en commun était une révolution. À l'époque, la plupart des gens pensait que les fumeurs n'accepteraient jamais de renoncer à fumer dans le métro, les autobus et les trains. Nous avons lancé des enquêtes d'opinion et nous nous sommes aperçus que le public était massivement favorable à des mesures très dures contre le tabac. C'est dans les avions que le changement a été le plus spectaculaire. (...) Au bout de quelques années, les places fumeurs ont disparu : il était devenu manifeste que même sur des vols de plus de dix heures, les gens l'acceptaient parfaitement. (...)

*Entretien avec Maurice Tubiana, oncologue, lettre du collège de France, hors-série 3 | 2010.*

#### Document 7 à 9 : Publicité années 1950



#### Document 10 : publicité des années 2000



## Document 11

« [...] Dans les études précédentes, la situation de chômage constituait déjà, parmi les variables étudiées, le principal frein à l'arrêt du tabac. Le niveau de diplôme ainsi que la PCS sont également associés au tabagisme, dans le sens d'une prévalence plus élevée parmi les catégories les moins favorisées (...) » Cette différenciation sociale pourrait s'expliquer par une moindre sensibilité aux messages préventifs dans les milieux les plus précaires (...) « D'après les travaux menés par Patrick Peretti-Watel, cette différenciation résulterait surtout de l'adhésion à des croyances qui permettent de mettre le risque sanitaire et le discours préventif à distance, croyances qui semblent plus prégnantes parmi les moins diplômés et les travailleurs manuels. Plutôt que de simplement refléter une méconnaissance, ces croyances peuvent trouver un terreau favorable dans une méfiance foncière à l'égard de l'autorité en général, et des autorités sanitaires en particulier. Cette méfiance fait partie intégrante de la culture populaire, de même qu'une forte valorisation du présent (Hoggart, 1970), alors que la prévention suppose au contraire que les individus ciblés soient aptes à se projeter dans l'avenir ».

*INPES, « Evolutions récentes du tabagisme en France », 2010*

## B) Aspects théoriques

### Document 12

Les résultats obtenus ne laissent aucun doute quant à la sensibilité du degré d'aversion au risque par rapport à différentes variables contextuelles. Ainsi, les résultats expérimentaux montrent que les participants prennent significativement moins de risque lorsqu'ils sont en groupe que lorsqu'ils décident seuls, dès lors que la décision collective est une décision à l'unanimité avec processus de négociation à plusieurs itérations. Une explication possible de ce résultat est que les individus plus risquophiles que la moyenne du groupe sont généralement disposés à changer leur attitude vis-à-vis du risque en acceptant de prendre moins de risque afin de converger vers une décision commune plus prudente. Au contraire, les participants plus risquophobes que la moyenne du groupe sont généralement peu enclins à accroître leur niveau de risque pour arriver à une décision collective unanime plus risquée. (...) Enfin, nos résultats montrent que si le degré d'aversion au risque est influencé par l'environnement, il reste en grande partie déterminé par les caractéristiques des individus. Ainsi au delà des variables relatives à l'âge ou au sexe de l'individu, il apparaît que le fait d'être travailleur indépendant a un effet positif et significatif sur la prise de risque. (...) Ainsi, à partir de données d'expérience s de terrain, Binswanger (1980) observe que les individus ont une aversion au risque relativement élevée qui s'accroît avec le montant des gains joués

*(Nathalie Colombier, Laurent Denant-Boemont, Youenn Lohéac et David Masclat : « Une étude expérimentale du degré individuel et collectif d'aversion au risque » - Économie & prévision 2008/4 (n° 185) <https://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2008-4-page-89.htm>*

### Document 13 : l'alea moral (ou risque moral)

Le problème se rencontre notamment dans le domaine des assurances : après avoir souscrit un contrat d'assurance santé, par exemple, une personne, désormais assurée, pourrait envisager de prendre des risques pour sa santé plus facilement. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elle ne serait plus la seule à en subir le coût ! Le problème, c'est que les comportements à risques (alcool, tabac) conduisent à augmenter les coûts de santé pour la collectivité.

**Où retrouve-t-on ce phénomène ?** Le domaine de la santé n'est pas le seul concerné. Parce qu'il se sent à l'abri du risque, un acteur pourra, au nom de la maximisation de son intérêt individuel, faire des choix déraisonnables et dangereux pour la collectivité. Par exemple, lors de la crise des *subprimes*, il a été reproché à certaines banques d'avoir pris des risques excessifs en achetant des produits financiers. En finance, la prise de risques est bien rémunérée, donc alléchante. Et, en cas de revers de fortune, les banques savent que les États ou les banques centrales interviendront pour les secourir, tout simplement parce qu'il faut absolument maintenir la confiance dans le système financier. Les banques sont toujours indispensables au financement de l'économie et plus les banques sont grosses, plus leur faillite mettrait en péril le système financier dans son ensemble. Il faudra donc éviter cette faillite à tout prix. On a même souvent dit des grandes banques qu'elles étaient *too big to fail*, trop grosses pour chuter !

*(site de la revue Pourleco - <https://www.pourleco.com/les-bases/le-dico-de-l-eco/alea-moral>)*

## Document 14

**De la musique aux transports aériens, en passant par la téléphonie mobile et les transports galactiques, vous avez réussi dans des secteurs d'activité divers et qui, parfois, vous étaient inconnus. Comment avez-vous fait face à autant de défis ?**

Lorsque l'on veut régler un problème qui est source de frustration, on a là une excellente raison de se lancer dans la création d'une entreprise, même sans en connaître le secteur. Si vous estimez, par exemple, que vous pourriez recevoir un service de meilleure qualité, que ce soit de la part d'une banque, d'un opérateur mobile ou d'une compagnie aérienne, et vous pensez pouvoir apporter une amélioration, il y a fort à parier que vous trouviez des consommateurs prêts à vous suivre. Pour réussir dans un domaine, que vous soyez expert ou non, la clef est de se différencier de la concurrence avec des produits et des services supérieurs, mais surtout de s'entourer d'employés motivés qui croient vraiment en ce qu'ils font. (...)

**Certaines de vos entreprises sont d'incroyables réussites. D'autres - Virgin Bride, Virgin Cola - ont disparu en l'espace de quelques années. Qu'avez-vous appris de vos échecs ?**

Si un entrepreneur vous dit qu'il n'a jamais connu d'échec, c'est un sacré menteur ! Nous sommes tous, un jour ou l'autre, confrontés à l'échec. (...)

Comment fait-on pour être audacieux sans mettre son entreprise en difficulté ?

Les meilleurs entrepreneurs sont des gens qui prennent des risques. Mais ce n'est pas la même chose que de faire un pari. Il faut prendre des risques calculés, peser le pour et le contre et réfléchir aux scénarios catastrophes. Ensuite, toute la difficulté est de s'assurer que l'analyse des risques que vous faites n'est pas source de ralentissement, ou une incitation à l'inaction.

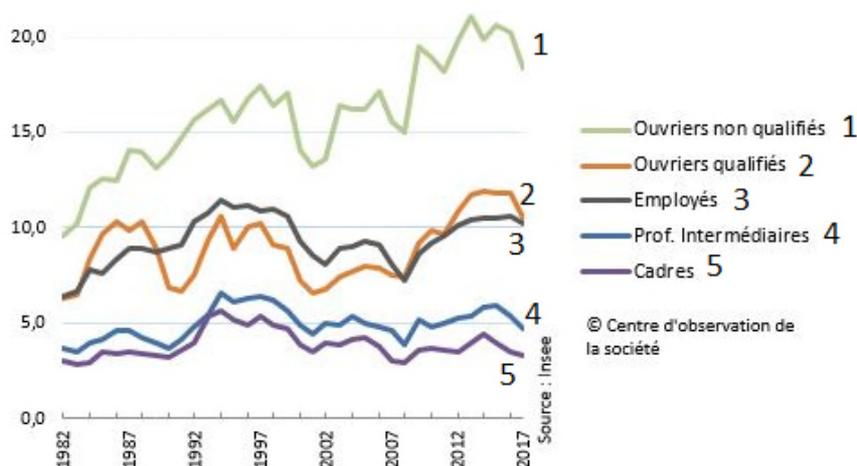
(Entretien de Léa Surugue avec Richard Branson, PDG de Virgin - Les Echos -

<https://business.lesechos.fr/directions-generales/strategie/transformation/0301924206894-richard-branson-fondateur-du-groupe-virgin-richard-branson-pretendre-n-avoir-jamais-connu-d-echec-c-est-etre-un-sacre-menteur-322136.php>)

## C) Risques sociaux : les exemples du chômage et de la pauvreté

### Document 15

Evolution du taux de chômage selon la catégorie sociale



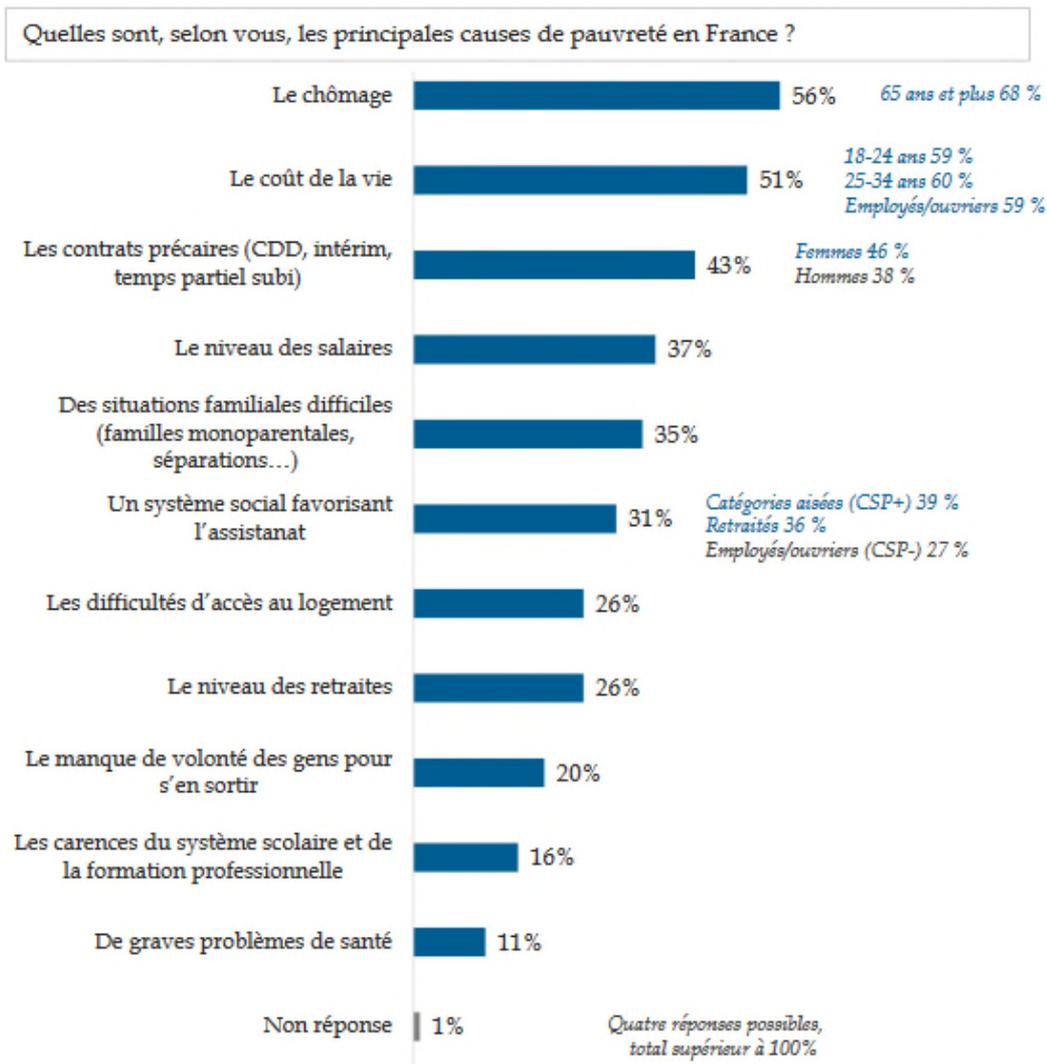
### Document 16

Vous avez commencé vos travaux à la fin des années 1980. Avez-vous observé depuis cette époque une évolution des expériences de la pauvreté et de la représentation de la pauvreté dans la société ?

**Serge Paugam** : C'est une question importante parce que je crois qu'aujourd'hui le regard que porte la société française sur ses pauvres n'est plus du tout le même que celui que je pouvais prendre en compte quand j'étudiais la mise en place du Revenu minimum d'insertion il y a une vingtaine d'années. Il y a là je trouve une évolution considérable au niveau du regard. Au moment du vote de la loi sur le RMI [Revenu Minimum d'Insertion, voté en 1988, NdR], l'idée partagée était que la société française avait une dette à l'égard des plus défavorisés ; c'était la dette de la nation à l'égard des plus pauvres. Dans l'idée de dette, on retrouvait l'idée qu'il y avait des injustices flagrantes, et qu'il fallait les corriger. Parce qu'on n'avait pas réussi à permettre la mise en place d'un système universel de

protection sociale, il fallait bien qu'on invente quelque chose qui serait de l'ordre de la solidarité nationale pour venir en aide à toutes les personnes qui se retrouvaient, du fait du chômage de longue durée, dans des situations d'extrême pauvreté. C'était là l'idée majeure, et la grande ambition du RMI. Aujourd'hui, on a le sentiment que cette explication de la pauvreté par l'injustice a considérablement régressé dans notre pays, au profit d'une autre explication qui serait l'explication par le fait de ne pas être suffisamment courageux, de ne pas être suffisamment responsable de soi, de ne pas être suffisamment mobilisé dans la recherche d'emploi. En quelque sorte, il y aurait l'idée que les pauvres ne seraient plus les victimes du système mais seraient en quelque sorte des victimes d'elles-mêmes, c'est-à-dire de leur propre incompétence et de leur propre irresponsabilité. Ce n'est pas spécifique à la France, on le voit dans toutes les enquêtes européennes portant sur la perception de la pauvreté et de l'exclusion en Europe. On a pu constater une progression de l'explication de la pauvreté par la paresse. (Nicolas Delalande : « Pauvreté et solidarité - Entretien avec Serge Paugam » - Site « La vie des idées - <https://laviedesidees.fr/Pauvrete-et-solidarite.html> )

## Document 17



Sondage Viavoice pour le secours catholique – 2017 – Echantillon : 2017 personnes  
[http://www.institut-viavoice.com/wp-content/uploads/2017/03/Perceptions\\_de\\_la\\_pauvrete%20A9\\_Sondage\\_Viavoice-Secours\\_Catholique\\_Mars\\_2017.pdf](http://www.institut-viavoice.com/wp-content/uploads/2017/03/Perceptions_de_la_pauvrete%20A9_Sondage_Viavoice-Secours_Catholique_Mars_2017.pdf)

## Document 18

**Question :** D'une manière générale, pensez-vous plutôt que les aides sociales... ?

	Ensemble des Français Septembre 2016 <sup>2</sup> (%)	Ensemble des Français Juillet 2018 (%)
• Donnent aux pauvres la possibilité de se maintenir la tête hors de l'eau et de pouvoir rebondir .....	48	55
• Rendent les pauvres dépendants et les incitent à rester dans la pauvreté.....	41	38
- Ne se prononcent pas.....	11	7
TOTAL.....	100	100

(sondage Ifop – échantillon de 1012 personnes <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/07/115689-Rapport-Atlantico.pdf> )

### III) LES LOGIQUES DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES

#### Document 19

**Serge Paugam :** Présenter le système de protection sociale est assez long car il faut d'abord présenter le pilier de l'assurance, puis celui de l'assistance. Pendant de nombreuses années, notamment pendant les Trente Glorieuses, on a pensé que l'on pouvait peu à peu réduire le pilier de l'assistance. C'était d'ailleurs le plan des fondateurs du système de protection sociale de faire en sorte que le pilier de l'assistance soit le plus résiduel possible. Aucun système n'a complètement éliminé l'assistance, mais l'idée était d'avoir le système le plus universel, fondé sur des assurances sociales les plus larges possibles (...) C'est la raison pour laquelle je regarde comment on pense à l'étranger l'ensemble du traitement de la pauvreté. Quand je regarde en particulier le fonctionnement des pays scandinaves, je remarque qu'un certain nombre de mesures que l'on prend chez nous pour lutter contre la pauvreté ne sont pas prises en compte dans ces pays, parce que le système de protection sociale y est davantage fondé sur une redistribution plus importante à partir du premier pilier, celui de l'assurance et de la protection sociale la plus universelle possible. Ces pays font en sorte d'intervenir en amont de la pauvreté pour qu'il y ait le moins possible de personnes à prendre en charge au titre de l'assistance. En France, on a peu à peu privilégié l'intervention au titre de la solidarité, en direction des pauvres assistés qui sont effectivement nombreux si on prend en compte l'ensemble des minima sociaux.

(Nicolas Delalande : « Pauvreté et solidarité - Entretien avec Serge Paugam » - Site « La vie des idées - <https://laviedesidees.fr/Pauvrete-et-solidarite.html> )

#### Document 20

(...) on peut effectivement prendre en compte ce fondement essentiel qu'est la protection, c'est-à-dire le fait de pouvoir se dire « je peux compter sur qui ? ». Tout individu se pose cette question. « Je peux compter sur un système de protection sociale généralisé mais si celui-ci s'écroule, je peux compter sur qui ? Sur mes proches, certes, sur ma famille, sur mes collègues de travail etc. »

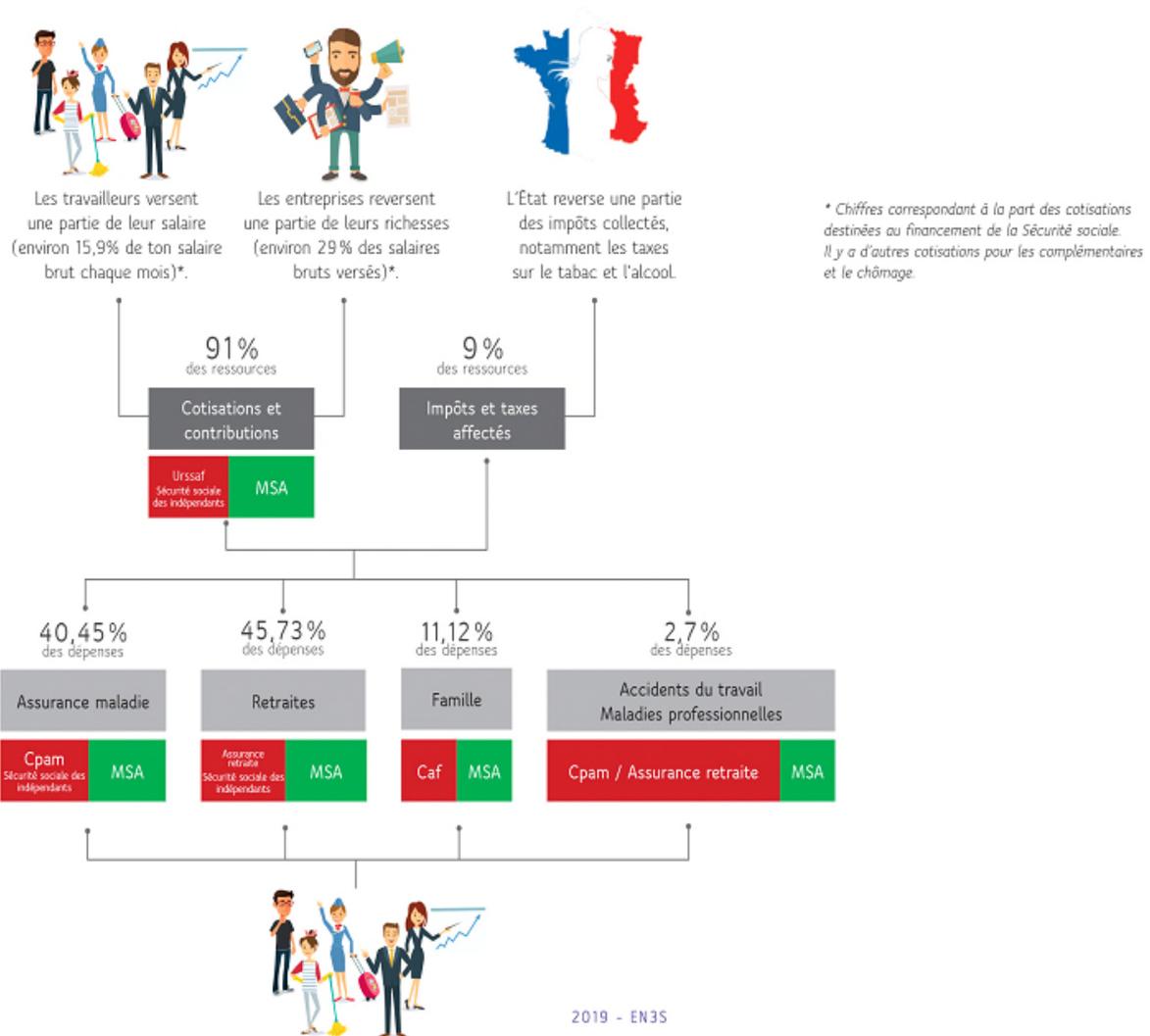
(Nicolas Delalande : « Pauvreté et solidarité - Entretien avec Serge Paugam » - Site « La vie des idées - <https://laviedesidees.fr/Pauvrete-et-solidarite.html> )

#### Document 21

Dans le reportage « Etats-Unis , les naufragés de la santé » de Marie-Agnès Suquet et Gary Grabli, diffusé sur la 5, Paul Gosar, représentant républicain de l'Arizona au Congrès déclare: « La santé ce n'est pas un droit. (...) C'est à vous d'être responsable de votre santé. Vous êtes ce que vous mangez , vous êtes le sport que vous faites, vous êtes la vie que vous menez »

(<https://www.france.tv/documentaires/societe/1421615-les-etats-unis-les-sacrifies-de-la-sante.html>)

## Document 22 : schéma de la sécurité sociale en France.



<https://secu-jeunes.fr/secu-cest-quoi/fonctionnement-secu/>

## QUESTIONS

- 1) Quelles sont les caractéristiques essentielles du risque ? (document 1)
- 2) Le sociologue Ulrich Beck a qualifié notre société de « société du risque ». Justifiez cette appellation à l'aide du document 2.
- 3) A partir des documents 3, 4 et 5, montrez que, même si certains risques apparaissent comme individuels au sens où ils relèvent de l'action de l'individu, ces risques sont bien souvent des faits sociaux.
- 4) Document 6 à 11 : Expliquez pourquoi la perception de la dangerosité du tabac a mis du temps à s'imposer (et ne s'impose pas chez tous avec la même force)
- 5) Qu'est ce que « l'aversion au risque » ? De quoi dépend-elle ? (documents 12 et 13)
- 6) En quoi la prise de risque est-elle nécessaire dans notre société ? (document 14)
- 7) En quoi le document 15 a-t-il à voir avec la notion de risque ?
- 8) Comment a évolué la perception des causes de la pauvreté en France ? (documents 16, 17, 18)

- 9) **Serge Paugam parle de deux piliers de la protection sociale : l'assurance et l'assistance. A qui correspondent ces deux notions ? (document 19)**
- 10) **Montrez que les réseaux sociaux peuvent constituer un élément de prévention ou de soutien contre les risques sociaux (document 20)**
- 11) **Quelle est la logique de raisonnement de Paul Gosar ? Qu'en pensez-vous ?(document 21)**
- 12) **Quels sont les principaux postes de dépenses de la sécurité sociale ? (document 22)**
- 13) **Quelles sont les principales sources de financement de la sécurité sociale? (document 22)**